

**XIII.**

**BUDGET**

**DES**

**NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS**

**POUR L'EXERCICE 1899.**



**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

---

Le projet de Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1899 s'élève à . . . . . fr.	1,876,000 »
Les crédits demandés par le projet de Budget pour l'exercice 1898 montent à . . . . .	1,896,000 »
	<hr/>
Soit, pour 1899, une diminution de. . . . . fr.	20,000 »

Cette diminution porte exclusivement sur l'article 7 (Enregistrement et domaines. — *Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, etc.*).

Elle se justifie par l'adoption de la moyenne des restitutions, etc., de la dernière période quinquennale.

---

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1899 est fixé à la somme de un million huit cent septante-six mille francs (1,876,000 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 26 février 1898.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*  
**P. DE SMET DE NAEYER.**

**BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS**  
**POUR L'EXERCICE 1899.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
<b>NON-VALEURS.</b>			
1	Non-valeurs sur la contribution foncière . . . . .	250,000 »	829,000
2	— — — personnelle . . . . .	415,000 »	
3	— sur le droit de patente. . . . .	150,000 »	
4	— sur les redevances des mines. . . . .	5,000 »	
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>REMBOURSEMENTS.</b>			
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .	250,000 »	1,047,000
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .	600,000 »	
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Remboursements divers . . . . .	40,000 »	
9	<i>Marine.</i> — Restitutions de droits de pilotage et autres, indûment perçus par l'Administration de la marine . . . . .	2,000 »	
10	<i>Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage . . . . .	115,000 »	
11	Déficit des divers comptables de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 »	
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . . fr.		»	1,876,000 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 26 février 1898.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

P. DE SMET DE NAEYER.

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS**

**pour l'exercice 1899.**



## BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>	
NON-VALEURS.	
1	Non-valeurs sur la contribution foncière . . . . .
2	— — — personnelle . . . . .
3	— sur le droit de patente . . . . .
4	— sur les redevances des mines . . . . .
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents. . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.	
<b>CHAPITRE II.</b>	
REMBOURSEMENTS.	
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Remboursements divers . . . . .
9	<i>Marine.</i> — Restitutions de droits de pilotage et autres, indûment perçus par l'Administration de la marine . . . . .
10	<i>Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage . . . . .
11	Déficit des divers comptes de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.	
<h2>Récapitulation.</h2>	
CHAPITRE I. Non-Valeurs . . . . .	
— II. Remboursements . . . . .	
<b>TOTAUX.</b> . . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
250,000	250,000	»	»	250,000	186,523 39	
415,000	415,000	»	»	415,000	440,994 45	
150,000	150,000	»	»	150,000	514,495 09	
5,000	5,000	»	»	5,000	5,545 12	
9,000	9,000	»	»	9,000	7,556 89	
829,000	829,000	»	»	829,000	952,712 94	
250,000	250,000	»	»	250,000	1,152,244 89	
600,000	620,000	»	20,000	650,000	323,399 37	
40,000	40,000	»	»	40,000	1,008 35	
2,000	2,000	»	»	2,000	3,157 33	
115,000	115,000	»	»	115,000	126,267 05	
40,000	40,000	»	»	40,000	121,806 77	
1,047,000	1,067,000	»	20,000	1,097,000	1,927,863 76	
DIMINUTION. . fr.		20,000				
829,000	829,000	»	»	829,000	952,712 94	
1,047,000	1,067,000	»	20,000	1,097,000	1,927,863 76	
1,876,000	1,896,000	»	20,000	1,926,000	2,380,576 70	
DIMINUTION. . fr.		20,000				

(506)